

Société de Développement du Landeron

<i>Séance:</i>	Assemblée générale de la Société de développement du Landeron
<i>Date:</i>	Mardi 18 septembre 2018, 18h30
<i>Lieu:</i>	Nouveau centre administratif, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron

Présences : Le Comité au complet

Membres présents: 24 personnes

Membres excusés: -C.Muriset, M.Govindan, G.Mallet, F.Quellet, J.Wuillemin, F.Sandoz, C.Ferrari, R.Hinkel, D.Frochoux, E.-G. Rusca, E.Béguin, S.Frochoux, A.Jakob

Scrutateur: -

En ouverture de séance le président mentionne qu'aucune demande par écrit de modification de l'ordre du jour n'est parvenue 10 jours avant la date de l'assemblée.

1 Procès-verbal de l'assemblée du 24 octobre 2018

Le PV est accepté tel quel à l'unanimité sans opposition, remerciement au secrétaire.

2 Rapport du Président

Olivier Perrot rappelle en préambule les activités principales de la SDL, hormis la gérance du Camping des Pêches, soit le soutien financier et logistique de l'Ecole de musique, de la course des aînées, des diverses fondations telles que la piscine et l'Hôtel de Ville des décorations florales de notre commune ainsi que le soutien des sociétés locales lors de manifestation.

Le président relève quelques trous dans la couverture du Wifi installé l'année passée sur le camping résidentiel. Une analyse est en cours pour corriger ceci.

Il relève également la bonne fréquentation du camping de passage que nous pouvons attribuer aux investissements de ces dernières années notamment avec les installations de la nouvelle place de jeux d'eau, de la location de vélos et de l'implémentation de POD qui rencontre un franc succès.

Ces dernières années d'importants investissements ont été consacrés afin que les hôtes bénéficient d'installations en excellent état, camping classé 4 étoiles. Nous devons maintenir ces installations en excellent état d'où notre demande d'investissement que nous traitons au point 8.

Les remerciements du président sont transmis à M.Christian Zaugg et à sa compagne Anne Aegerter, qui nous rejoindront plus tard, qui ont décidé de prendre leur retraite bien mérité au terme de cette saison. Une longue et heureuse retraite leur sont souhaitées. Les remerciements vont également à leur équipe pour leur dévouement.

MM. Frédéric Jost et Marcel Zurflueh seront les futurs gérants au 1 mars 2019. Ils vous seront présentés lors de l'AG 2019.

3 Comptes 2017

Le caissier, M. Wälti, présente les comptes

	Ecole de musique	Camping	Général
Revenus	149'930.-	1'159'504.-	613'184.-
Dépenses	234'251.-	549'093.-	589'135.-
Déficit/Bénéfice	-84'321.-	610'411.-	24'049.-

Au bilan, le capital au 31.12.2017 se monte à CHF 834'333.-

4 Rapport de l'organe de contrôle

Le président lit le rapport de la fiduciaire Fiduzimm.

Les comptes et le rapport sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité sans opposition.

5 Rapport de la Fondation de la piscine du Landeron

Le président du conseil de Fondation de la piscine du Landeron, Yves Frochaux, rapporte que les entrées financières 2018 sont supérieures à celles de l'année passée bien que les comptes n'étant pas terminés, les charges d'entretiens générales seront contenues sauf en ce qui concerne certains dégâts survenus durant l'année (une canalisation d'eaux usées cassées, de toiture arrachée par une tempête, d'inondation du local des pompes et d'un clapet de canalisation anti-retour cassé détruit dans la chambre de canalisation intercommunal), 16 gardes bains auxiliaires motivés assistent les gardes fixes, d'une noyade secourue par les gardes bains puis ensuite hospitalisée, de deux autres départs de noyade dans le bassin moyen sans gravité, quelques piqûres de guêpes et d'abeilles, d'une fréquentation supérieure à l'année précédente (2017: 48'727, 2018 : 49'365), de la modification du système de traitement de l'eau pour répondre aux exigences fédérales et pour finir l'aménagement du local de la caisse et des gardes.

Yves Frochaux, au nom du conseil de fondation, remercie chaleureusement la SDL pour son soutien financier, qui permet une diminution de la charge de la commune du Landeron.

6 Rapport sur l'école de musique

Le président présente M. Christian Schnyder comme le nouveau directeur de l'école de musique en remplacement de M. Roland Jeanneret qui a pris sa retraite l'année passée.

M. Schnyder précise qu'il fait partie du corps enseignant depuis fort longtemps et qu'il a repris avec bonheur cette nouvelle fonction de directeur de l'école. L'évolution de l'école est stable, le nouveau professeur de piano M. Metral a presque doublé les effectifs de sa classe en une année et a ainsi rattrapé le nombre d'élèves perdus avec le départ de M. Jeanneret. L'intérieur du bâtiment "Ville 2" mérite un rafraîchissement, promesse engagée par M. Grosjean, responsable de bâtiments de la commune. L'ambiance au sein des professeurs est dynamique. Les violonistes ont créé un magnifique spectacle "Les voyages de Charlie" fort appréciés par les spectateurs. Un nouveau spectacle est envisagé pour l'an prochain avec tous les professeurs et les élèves qui le désirent.

M. Schnyder remercie pour l'intérêt témoigné à l'école de musique, qui pour lui, apporte une belle plus-value au village du Landeron et répond de bonne manière à la demande malgré le développement des nouvelles technologies qu'il voit comme un formidable outil complémentaire.

7 Rapports sur les loisirs des aînés – Course des Aînés

Mme Nicole Amsermet rapporte que les activités 2017 ont été la traditionnelle course en car le 5 octobre par une journée ensoleillée avec un dîner au bord du lac à Vevey et de la visite du musée Chaplin. La période novembre à avril fut ponctuée de plusieurs films et conférences ainsi que l'après-midi de Noël et du traditionnel loto. En juin pour clore les activités avant la pause estival, les membres se sont retrouvés autour d'un repas au bord de la Thielle au restaurant la Capitainerie. En général les conférences sont écoutées par ~30 personnes alors que le loto et la rencontre de Noël, 50 à 60 personnes s'y retrouvent.

Mme Amsermet finit par les remerciements à la Commune pour la mise à disposition de la salle ainsi que la SDL pour son soutien financier tout au long de l'année.

Yves Frochaux poursuit avec la course des Aînés, la 62^{ème}. Elle s'est déroulée le 7.9.18 en Ajoie à Miécourt avec 161 personnes et 56 chauffeurs. Tous les participants s'y sont

Société de Développement du Landeron

retrouvés pour l'apéritif et le repas pour ensuite prendre le goûter à la Vue-des-Alpes en passant par les Franches-Montagnes. A 18h tout le monde était de retour chez soi.

741 invitations furent envoyées aux aînés de cette année.

La prochaine course sera le 5 septembre 2019.

Yves Frochaux transmet à la SDL les remerciements au nom des hôtes pour sa très large contribution à cet évènement, ainsi qu'à la commune pour sa participation financière et logistique. Il remercie également ses deux collaborateurs MM. Georges Rais et Gérard Houriet.

8 Demande de crédit de CHF 450'000.- pour la réfection du bâtiment sanitaire du camping de passage

Le président présente le projet qui consiste à une réfection globale des sanitaires de passage, tout l'intérieur sera vidé et refait à neuf au standard et aux normes d'aujourd'hui. Il poursuit sur l'offre de l'architecte en détaillant les positions importantes.

M.Lehmann s'interroge sur l'utilité de la carte pour les douches vis-à-vis du poussoir minuté qui existe dans d'autres campings, moins cher et plus pratique.

Le président répond que cette carte n'est pas qu'un accès aux douches. Cette carte commande également les machines à laver ainsi que le portail d'entrée, c'est un tout. M.Zaugg, gérant du camping, précise également que le fait de payer pour accéder aux douches n'a pas le but de s'enrichir mais de fluidifier le trafic dans les douches, 5 douches hommes et 5 douches femmes pour 300 campeurs.

M.Villat demande si les toilettes du restaurant resteront dans ces sanitaires après les travaux.

Le président répond que les toilettes du restaurant ne sont pas celles-ci mais celles de la réception du camping de passage, clé disponible auprès des tenanciers.

Le caissier, M. Wälti, précise encore que cet investissement sera autofinancé par les fonds propres de la SDL, aucun emprunt ne sera réalisé.

Au vote, le crédit est accepté à l'unanimité sans opposition.

9 Budget 2019

Le budget est distribué et commenté par le caissier.

M.Charles Girard demande quelles sont les prestations du confort de l'hôte.

Le président lui répond que l'accès à la piscine gratuitement fait partie du confort de l'autre. D'un autre côté Tourisme Neuchâtelois a remplacé le confort de l'hôte que nous recevions par une carte "Tourist Card" qui permet de voyager gratuitement sur toute l'onde verte, quelques croisières sur le lac de Neuchâtel et des Brenets et des entrées aux musées sous la forme de coupons détachables.

Au vote, le budget est accepté à l'unanimité sans opposition.

10 Divers

Mme Dekens invite l'assemblée à l'inauguration de l'"Echoppe du Bourg", Ville 28, ce samedi de 12h à 14h. L'"Echoppe du Bourg" est animée par une équipe landeronnaise de bénévoles désireux de fournir aux habitants de la région des légumes et autres produits bio et/ou locaux. Le fonctionnement est participatif et sans but lucratif, les prix sont calculés au plus juste.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa présence et l'invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h20

Le Président
Oliver Perrot

Le secrétaire PV
Laurent Loeffel